



Les conditions d'adhésion au club.

Saison sportive 2026-2027

Joindre le dossier complet :

1. La fiche d'inscription (Pour tuteur ou représentant légal : Nom, prénom, date de naissance et Email, informations demandées par la Fédération),
2. Un certificat médical de « non contre indication » à la pratique sportive des disciplines choisies (Pour les personnes qui pratiquent la compétition, le certificat médical doit mentionner la discipline complétée des termes : « pratique en compétition »),
3. Le règlement intérieur signé (la dernière page suffit),
4. Le paiement par chèque à l'ordre du Montpellier Club Handisport ou MCH.

Important : Aucune inscription ne pourra être enregistrée sans l'ensemble de ces documents.

Adhésion à l'année

Pour un adulte : Loisir 145 €.

Compétition : 175€

Tarif – 20 ans : 125 €

En famille : Pour deux personnes 210 €

Pour trois personnes 300 €

Si un membre adhère pour une cotisation compétition + 40 €

Adhésions trimestrielles : Se rapprocher du bureau

NB : les personnes qui n'étaient pas adhérentes les saisons précédentes peuvent faire un essai gratuit d'une séance. Passé ce délai, l'inscription est obligatoire pour des raisons d'assurance.

Modalités de règlement.

Paiement par chèque à l'ordre du Montpellier Club Handisport ou MCH.

Pour les paiements fractionnés (après accord du Comité Directeur) : au maximum 3 mensualités daté du jour de l'émission.

Donner le dossier complet lors des permanences d'inscription au gymnase de septembre à octobre.